

PREPARATION DE LA FUSION DE 7 EPCI DE L'ARRONDISSEMENT D'AMBERT « Ambert Livradois Forez »



Comité de pilotage n°6 : Mardi 29 mars 2016



Vallée de l'Allier

Pays
d'Olliergues
Communauté de communes

PAYS D'AMBERT
LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES

livradois
Bienvenue
Porte d'Auvergne
Communauté de Communes

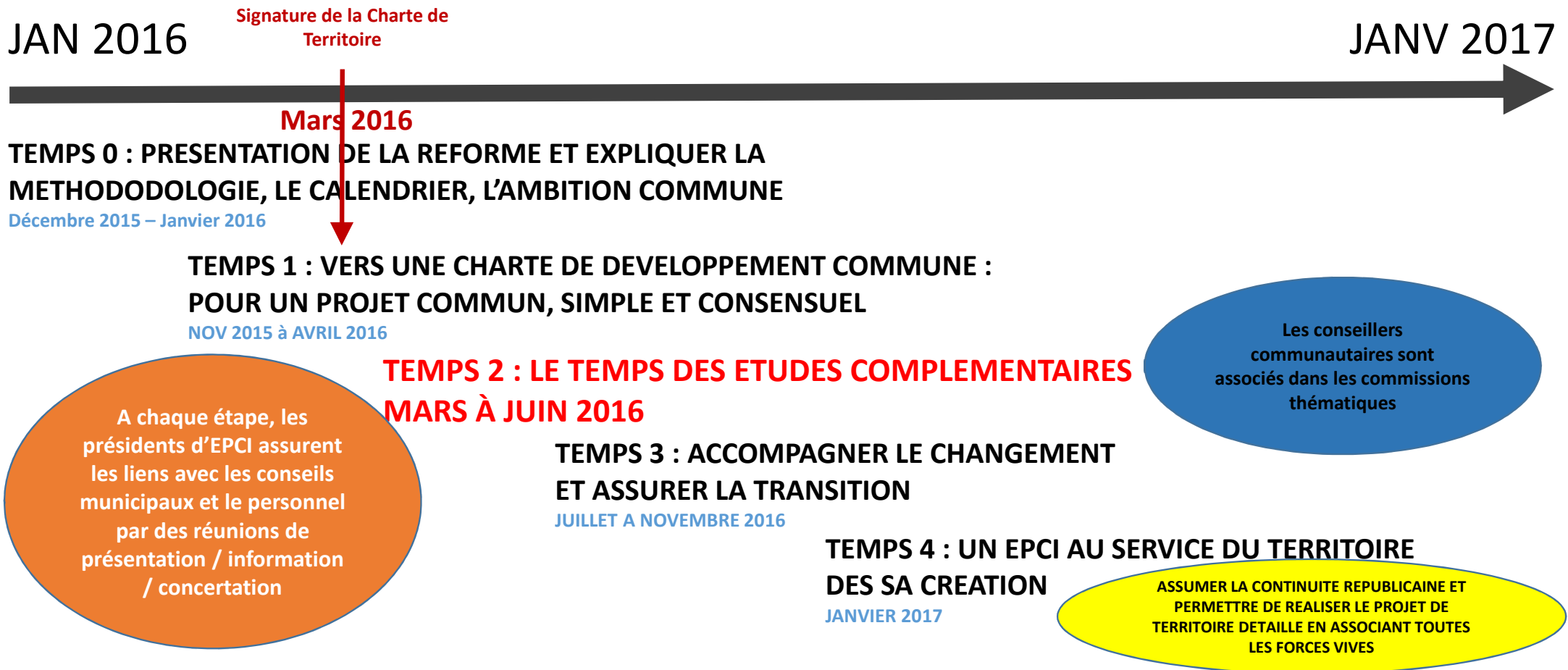
Haut
Livradois
COMMUNAUTE DE COMMUNES

SIVOM
D'AMBERT

PAYS DE CUNLHAT
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE
Pays
d'Arlanc
DE COMMUNES

Rappel du calendrier



Rappel des étapes qui découlent les unes des autres

- Compilation et analyse des projets de territoire ou documents cadre des 7 EPCI (Projets de Territoire-PADD-Charte de développement-Contrats A+ et CTDD) – **REDACTION D'UNE CHARTE DE TERRITOIRE COMMUNE** (en cours d'analyse dans les 58 communes) DEC
- Consolidation des statuts et identification : Nombreux points communs – Identification des besoins d'études complémentaires - **PREFIGURATION DES STATUTS INTERCOMMUNAUX**
- Rédaction des cahiers des charges de consultation
- Demande de financement FNADT et d'accompagnement par les services de l'Etat
- Parallèlement à toutes ces étapes, un inventaire des équipements, agents a été réalisé par le COTECH. Les fiches d'état des lieux détaillées sont en cours de réalisation. Un travail d'harmonisation des pratiques (RH, Compta, Gestion de patrimoine) a débuté.

Ordre du jour du COPIL

INFORMATION-MONTAGE FINANCIER - Jc DAURAT

PARTIE 1 : ETUDE « ORGANISATION ET RH »,
PRESENTATION DU PARTENARIAT CNFPT ET RETOUR SUR LA MISSION

PARTIE 2 : SELECTION DES CABINETS POUR LES ETUDES FINANCES ET INTERET COMMUNAUTAIRE

PARTIE 3 : GROUPES DE TRAVAIL, LE TEMPS DE LA MOBILISATION

PARTIE 4 : LES PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS DE LA CHARTE DE LA CHARTE DE TERRITOIRE

PARTIE 5 : ORGANISATION DE LA REUNION DU 19 AVRIL

INFORMATIONS-MONTAGE FINANCIER

Vendredi 25/03, Le Président du SIVOM a rencontré M. le Sous Préfet d'Ambert sur les thématiques suivantes:

1 - Procédure marchés publics concernant l'accompagnement des élus dans le cadre de la réforme territoriale

M. le Sous Préfet indique que le SIVOM peut attribuer des à présent le marché au prestataire CALIA moyennant une régularisation par délibération du comité syndical du SIVOM à posteriori.

2 - Financement des études concernant l'accompagnement des élus dans le cadre de la réforme territoriale

M. le Sous Préfet indique que le financement par le FNADT n'est plus envisageable.

Néanmoins, à titre exceptionnel pour ce projet, le SIVOM est éligible au DETR.

Cependant, M. le Sous Préfet indique que le montant subventionnable est plafonné à 50 000 €, que le taux de subvention est de 60% maximum, d'où un montant de financement attendu de 30 000 €.

3 - Pertinence des études concernant l'accompagnement des élus dans le cadre de la réforme territoriale

M. le Sous Préfet indique **qu'il priorise les études portant sur les finances, l'intérêt communautaire et l'organisation- R.H..**

L'étude tourisme serait différée et éventuellement conduite par la future gouvernance de la COCOM

(interrompre la consultation en cours ?)

M. DAURAT souhaite qu'il soit inscrit à l'ordre du jour du COPIL du 29/03/16, le montage financier pour prendre en charge les différentes études.

PARTIE 1 : ETUDE « ORGANISATION ET RH », PRESENTATION DU PARTENARIAT CNFPT ET RETOUR SUR LA MISSION



Vallée de l'Arce

Pays Communauté de communes
d'Olliergues

PAYS D'AMBERT
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

livradois
Bienvenue
Porte d'Auvergne
Communauté de Communes

Haut
IVRADOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SIVOM
D'AMBERT

PAYS DE CUNHAT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ
Pays
d'Arlanc
DE COMMUNES

Un partenariat pour une mission commune

Phase 0: Le diagnostic RH : Rencontre avec les agents



Phase 1: Analyse territoriale et organisationnelle (Maîtrise d'ouvrage SIVOM)

Phase 2: Proposition de scénarii organisationnels (Maîtrise d'ouvrage SIVOM)

Phase 3: Accompagnement des agents au changement



Diapositive 7

- c1** Ce phasage-là ne correspond pas au phasage de la diapo 9 (phases 1 et 2 du CC qui correspondent à la phase 2 et 3 sur cette diapo). J'ai peur que cela les embrouillent... Peut-être pour clarifier peut-on parler de phase 0 et phase 3 pour les parties CNFPT ?

ccpo; 24/03/2016

Phase 0 et 3 : S'appuyer sur les compétences du CNFPT

Analyse des métiers, missions, compétences et aspirations des agents et des acteurs du territoire

- Rencontrer les agents ainsi que les différents acteurs associatifs ou les syndicats partenaires et concernés par une compétence de la future intercommunalité afin de produire un état des lieux pertinent par cadre d'emploi, grade, échelon, missions exercées, compétences, aspirations, salaires, ... ***La méthodologie adoptée devra tenir compte du nombre important d'agents concernés par la fusion afin d'anticiper les délais imposés***
- Répondre aux objectifs identifiés de la charte de territoire
- Être en mesure de proposer une spécialisation ad hoc de la majorité des cadres et des agents « projets » afin de disposer d'une meilleure connaissance technique
- Estimer les besoins en personnel de chaque service en détaillant le nombre de postes nécessaires
- Faire remonter les problématiques individuelles des agents qui le souhaitent et synthétiser leur premier ressenti sur cette fusion



Phase 0 et 3 : S'appuyer sur les compétences du CNFPT

Phase 3 : Accompagnement dans la mise en œuvre et l'installation de la nouvelle organisation

- Accompagnement aux évolutions de carrière
- Aide à l'élaboration du futur plan de formation de la collectivité
- Accompagnement des agents dans leur parcours professionnel de formation



Le Schéma organisationnel du futur EPCI (Extrait du CC de l'étude n°4)

Phase 1 : Analyse territoriale et organisationnelle

Quel service aux habitants dans la future intercommunalité ?

Réponse aux objectifs identifiés de la charte de territoire

Lisibilité du service public pour les habitants

Accueil des nouveaux habitants et services dédiés

Lieux d'implantation de MSAP

Maintien des Services à la population de proximité

Quelle répartition (administrative, services, biens immobiliers...) sur les territoires actuels et leurs locaux suite à la fusion ?

Réponse aux objectifs identifiés de la charte de territoire

Fonctionnalité de la répartition

Lisibilité de la nouvelle organisation pour tous les habitants

Avenir des anciens sièges des 7 CC et du SIVOM

Accompagnement des agents

Accompagner au changement : prise en compte des risques psychosociaux inhérents à la fusion

Accompagner, former les cadres pour la mise en œuvre d'une politique managériale commune en lien avec l'organisation retenue par les élus

Accompagner la mise en place du futur service RH

Le Schéma organisationnel du futur EPCI (Extrait du CC de l'étude n°4)

Phase 2 : Proposition de scénarii organisationnels

Quelle organisation hiérarchique et spatiale pour inventer un fonctionnement qui permettra de faire mieux avec les mêmes moyens ?

- Définir un lieu identitaire pour les services centraux de la future intercommunalité
- Répondre aux objectifs fixés dans la charte de territoire afin d'exercer, au plus près des habitants, les compétences intercommunales notamment en lien avec la définition de l'intérêt communautaire
- Proposer une organisation qui réponde au projet global. L'organisation proposée devra être efficace pour permettre le bon fonctionnement des services et la gestion transversale des projets notamment au niveau des responsables de pôle. Elle devra pouvoir s'adapter aux évolutions de la collectivité. Cependant il est souhaité que cette organisation soit inventive : la priorité ne sera pas donnée à une organisation pyramidale ; la multiplication des échelons n'est pas souhaitée.
- Les différents organigrammes proposés devront tenir compte de la diversité et de la spécificité des compétences exercées et des missions des agents
- Place du télétravail dans la future organisation avec optimisation des déplacements domicile-travail
- Favoriser la proximité des agents dans des antennes territoriales à l'échelle des anciens périmètres en lien avec le télétravail, notamment pour une gestion quotidienne déconcentrée.
- Évaluer la masse salariale et son évolution sur 5 ans (charges dynamiques à moyens constants et compétences égales) en lien avec l'étude financière.

PARTIE 2 : SELECTION DES CABINETS POUR LES ETUDES FINANCES ET INTERET COMMUNAUTAIRE



Vallée de l'Arce

Pays
d'Olliergues
Communauté de communes

PAYS D'AMBERT
LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES

livradois
Bienvenue
Porte d'Auvergne
Communauté de Communes

Haut
Livradois
COMMUNAUTE DE COMMUNES

SIVOM
D'AMBERT

PAYS DE CUNLHAT
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE
Pays
d'Arlanc
DE COMMUNES

SELECTION DES CABINETS POUR LES ETUDES FINANCES ET INTERET COMMUNAUTAIRE

- **Etude « Préfiguration financière et fiscale »**

- Date butoir de remise des offres le 14 mars : 3 offres (Actipublic, FCL, Calia)
- Analyse des offres par le cotech le 15 mars : les 3 cabinets sont convoqués à l'audition
- Audition le 22 mars (élus et techniciens du Copil et du groupe de suivi) : il est proposé de retenir Calia (montant de la tranche ferme : 23 750 € HT)
- ***Date de lancement de l'étude ? => A définir par le Copil***

- **Etude « Intérêt communautaire »**

- Date butoir de remise des offres le 14 mars : 3 offres (Argos, Oxlis, Calia)
- Analyse des offres par le cotech le 15 mars : un seul cabinet est convoqué à l'audition (Calia)
- Audition le 22 mars (élus et techniciens du Copil et du groupe de suivi) : il est proposé de retenir Calia (montant de la tranche ferme : 16 625 € HT)
- ***Date de lancement de l'étude ? => A définir par le Copil***

PARTIE 3 : GROUPES DE TRAVAIL, LE TEMPS DE LA MOBILISATION



Vallée de l'Arce

Pays Communauté de communes
d'Olliergues

PAYS D'AMBERT
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

livradois
Bienvenue
Porte d'Auvergne
Communauté de Communes

Haut
IVRADOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SIVOM
D'AMBERT

PAYS DE CUNLHAT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ
Pays
d'Arlanc
DE COMMUNES

PARTIE 2 : GROUPES DE TRAVAIL, LE TEMPS DE LA MOBILISATION

Conformément à la méthodologie adoptée, le temps 2 est le temps des groupes de travail où élus et techniciens décident de s'impliquer en fonction des thématiques traitées.

Deux types de groupes de travail :

- **Groupes de travail « suivi des études » (déjà constitués)**
=> suivi des 4 études (DISTRIBUTION DES DOCUMENTS)
- **Groupes de travail thématiques (à constituer) :**
=> sur une ou plusieurs compétences

4 groupes de travail dédiés au suivi des études

Etude préfiguration financière et fiscale :

- 12 élus et 6 techniciens hors cotech
- Techniciens référents : Céline Bouteloup et Johan Rougeron
- *Elu(s) référents ? => A définir par le Copil*

Etude préfiguration intérêt communautaire :

- 19 élus + membres du cotech
- Techniciens référents : Johan Rougeron et Olivier Gallo Selva
- *Elu(s) référents ? => A définir par le Copil*

Etude Tourisme :

- 14 élus et 5 techniciens hors cotech
- Techniciens référents : Eléonore Mélis et Manon Guirimand
- *Elu(s) référents ? => A définir par le Copil*
- *Audition les 5 et 6 avril*

Etude Organisation et RH :

- 13 élus et 3 techniciens hors cotech
- Techniciens référents : Marielle Giraud et Louis-Jean Gouttefangeas
- *Elu(s) référents ? => A définir par le Copil*
- *Audition le 3 mai*

Une mobilisation à créer pour les groupes de travail thématiques

Groupes de travail: Tous les axes qui ne font pas l'objet d'étude spécifique feront l'objet de groupe de travail associant élus-techniciens en charge des sujets traités.

Objectifs de ces groupes de travail:

- Faire rencontrer les élus des différents EPCI, les techniciens des mêmes services issus des différentes CC, les associer au process de réflexion.
- Impulser une dynamique et des propositions pour préparer le fonctionnement futur des services.
- Etablir les pistes d'organisation et de mutualisation

3 Réunions proposées : JUIN – SEPTEMBRE- NOVEMBRE (animation Elus/directeurs)

10 thèmes proposés pour 30 réunions des groupes de travail

- **DEMOGRAPHIE – ACCUEIL- MSAP**
- **ECONOMIE**
- **ENVIRONNEMENT (COLLECTE OM-SPANC) - DEVELOPPEMENT DURABLE – ENERGIE - AGRICULTURE-FORÊT**
- **ENFANCE-JEUNESSE (POLITIQUE SOCIALE et BIEN VIEILLIR?)**
- **CULTURE-SPORT-PATRIMOINE-VIE ASSOCIATIVE**
- **URBANISME, HABITAT ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE**
- **POLITIQUE SOCIALE et BIEN VIEILLIR**
- **RELATIONS EPCI-COMMUNES (Communications???)**
- **COMMUNICATION et NUMERIQUE (NOM-LOGOS-SITE INTERNET)**
- **TOURISME**

DIAGNOSTIC CARTO INITIAL

Diapositive 18

- c2** Tout découpage est artificiel... Il me semble cependant que la politique sociale repose principalement sur des actions jeunesse ou bien vieillir. Aussi, je proposerai un découpage légèrement différent...

ccpo; 24/03/2016

PARTIE 4 : CHARTE DE TERRITOIRE

- LES PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS DE LA CHARTE-



Vallée de l'Arce

Pays
d'Olliergues
Communauté de communes

PAYS D'AMBERT
LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES

livradois
Bienvenue
Porte d'Auvergne
Communauté de Communes

Haut
Livradois
COMMUNAUTE DE COMMUNES

SIVOM
D'AMBERT

PAYS DE CUNLHAT
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE
Pays
d'Arlanc
DE COMMUNES

Propositions d'amendement de la charte de territoire

19 propositions d'amendements

Proposition 1 : Changer le terme « Charte » par « Pacte territorial de développement » ?

Proposition 2: Changer l'intitulé de l'axe 1 : Un territoire attractif pour accueillir de nouveaux habitants et favoriser le maintien de la population actuelle

Propositions d'amendement de la charte de territoire

- Propositions 3: remarques sur le paragraphe introductif:

TRAVAUX DE PREFIGURATION POUR LA FUSION DE 7 EPCI DE L'ARRONDISSEMENT D'AMBERT

Vers une charte de territoire commune

Copil du 12 janvier 2016

Le comité de pilotage du 12 janvier 2016 a élaboré une proposition de charte de territoire qui sera soumise à chaque conseil communautaire. Elle a été préparée par les directeurs des communautés de communes qui se sont fondés sur la synthèse des stratégies développées dans chaque communauté de communes de l'arrondissement. Dans le cadre de la fusion des communautés de communes elle a également pour enjeux de préparer la rédaction des statuts et l'organisation des futurs services communautaires.

RAJOUTS:

- 1,La charte pose les jalons d'un projet de territoire précis que le nouvel exécutif devra mettre en œuvre.
- 2,La synthèse des statuts/PADD/projet de territoire a mis en évidence une réalité commune: **le maintien et l'accueil de population.**

Propositions d'amendement de la charte de territoire

1A – AJOUTER la mention
Maison de santé dans la
parenthèse

1B – AJOUTER l'accueil des
gens du voyage dans la
parenthèse

1D – AJOUTER l'offre de
soins à domicile dans la
parenthèse

1F – AJOUTER la question
des transports et aides aux
associations dans la
parenthèse



Propositions d'amendement de la charte de territoire

AXE 1: RENFORCER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE POUR ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS ET FAVORISER LE MAINTIEN DE LA POPULATION ACTUELLE

Des outils plus transversaux

1-G: Construire une politique commune en matière d'habitat, d'urbanisme

1-H: Développer le numérique et ses applications sur le territoire

MODIFIER LA FORMULATION DU 1-G: Construire une politique commune en matière d'urbanisme, d'application du droit des sols et d'habitat



Propositions d'amendement de la charte de territoire

AXE 2: S'APPUYER SUR LES RESSOURCES LOCALES POUR DEVELOPPER UNE ECONOMIE DURABLE AU SEIN DU PNR LIVRADOIS FOREZ



2-A- Ambert-Livradois-Forez: Concevoir sa politique touristique et sa mise en œuvre

2-B- Une politique économique volontariste: se mettre à la disposition des porteurs de projets, les détecter, les appuyer, les soutenir.

2-C- Mobiliser la ressource bois et créer de la valeur ajoutée localement

2-D- Produire de l'énergie localement et œuvrer à la baisse de consommation énergétique

2-E- Conforter une agriculture de montagne de qualité : Développer les circuits courts, les produits à forte valeur ajoutée

Axe 2 : Un territoire aux ressources locales à valoriser et à développer

MODIFICATION DE L'AXE 2 (L'énergie disparaît dans cette proposition, l'agriculture et la forêt sont regroupés)

2-A Une politique économique volontariste : accompagner les entreprises et les porteurs de projets créateurs d'emploi

2-B Une politique agricole et forestière locale : développer les circuits courts, les produits à forte valeur ajoutée, mobilisation de la ressource bois

2-C Une politique touristique ambitieuse (nature, patrimoine, culture, événementiel)

Ajout de 2-D Maintenir et renforcer la qualité environnementale

Propositions d'amendement de la charte de territoire

MODIFIER L'INTITULE DE L'AXE

3: Un territoire ouvert sur la grande région et proche de ses communes

3B – MODIFIER L'ALINEA 4:

Un territoire qui innove et qui est réactif

3C – SUPPRIMER

Développer les liens avec les forces vives

Conseil de développement

3D – REFORMULER

Un territoire riche de ses 58 communes

Un lien étroit au sein du bloc local

Poursuivre la mutualisation

AXE 3: LE TERRITOIRE AMBERT-LIVRADOIS-FOREZ OUVERT SUR LA GRANDE REGION MAIS ATTENTIF AU MICRO-LOCAL



3-A: VILLE – CAMPAGNE : UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

Complémentarités-solidarités urbain-rural : Renforcer les centralités d'Ambermont pour certains équipements (Piscine, Abattoir, Salle de spectacle, Centre Hospitalier et urgences, Cinéma, Ecole de musique, Lycée) et étendre les services à l'ensemble du territoire

3-B: AUVERGNE – RHONES ALPES : UN TERRITOIRE OUVERT SUR LA GRANDE REGION

Travailler les problématiques aux échelles pertinentes en développant les liens avec les bassins de vie proches : Thiers, Issoire, Montbrison, St Etienne, Clermont, Le Puy...

Un territoire représenté dans les principales collectivités et organisations

Un territoire en veille stratégique qui innove et qui est réactif

Un territoire présent dans les réseaux supra (Europe, Région, Etat, entreprises...)

3-C: UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

Développer les liens avec les forces vives du territoire (entreprises, associations, citoyens...)

Conseil de développement

Etre ouvert et accessible aux demandes des habitants

3-D: 58 COMMUNES : UN TERRITOIRE ATTENTIF AU MICRO-LOCAL

Un lien étroit au sein du bloc local (Conférence des maires, Outils de bonne connaissance réciproque, ouverture des commissions...)

Poursuivre la mutualisation : informatique, archives, patrimoine immobilier, communication, services techniques...

PARTIE 5: PRÉPARATION DE LA RÉUNION DU 19 AVRIL

- Invitations (Destinataires = Tous les élus, les maires,...? Rédaction du courrier commun du copil)
- Ordre du jour ?
- Présentation de la réunion (Dossier de séance-Présentation)
(Documents concertés à préparer)
- Distribution du calendrier de réunion? (Groupe de travail – Comité de suivi- Réunions d'information intercommunales)
- Communiqué de presse + dossier ?
- Autres points à prévoir ou organiser?

PROCHAIN COPIL

Prochain comité de pilotage:

Mardi 19 avril –9H00

SIVOM AMBERT

Ordre du jour:

- Point sur l'étude RH
- Planning groupe de travail – Grille d'animation des groupes
- Présentation de la cartographie des équipements
- Lancement de la mission IC et finances
- Autres points?

